



INDEMNISATION DE TOUTES LES FORMES DE CHÔMAGE

Après l'ANI du 22 février, le gouvernement prépare un projet de loi pour réformer l'assurance chômage le 5 avril. Cette réforme sera la prochaine étape de la mise en pièce de notre modèle social. Pour défendre nos droits, l'équité et la justice sociale, rendez-vous le 21 mars, 10 heures, place de la République, à Paris, devant la statue.

Des négociations entre les partenaires sociaux se sont tenues entre le 11 janvier et 22 février dernier pour aboutir à un accord national interprofessionnel (ANI) relatif à la réforme de l'assurance chômage. Mais cet ANI n'a évidemment abouti à aucune proposition sérieuse étant donné l'insuffisance des moyens affectés à l'assurance chômage.

Car le vrai problème reste que **seulement 43 % des demandeurs d'emploi inscrits sont indemnisés**. Or aucune ressource supplémentaire n'est prévue pour élargir l'accès aux allocations chômage. Assurer une **indemnisation décente de toutes les formes de chômage** – y compris pour les indépendants et les démissionnaires – nécessiterait **73 milliards supplémentaires** au budget de l'Unedic.

Mais le pire reste à venir avec le projet de loi en cours d'élaboration, nouvelle étape du gouvernement pour détruire les conquêtes sociales du mouvement ouvrier. La politique d'Emmanuel Macron part du principe que, pour relancer l'économie française, il faut **précariser les salarié-es et sanctionner les chômeuses et chômeurs**, alors même qu'ils et elles sont déjà les premières victimes du système économique.

Le projet d'augmenter les effectifs de Pôle emploi consacrés au contrôle montre clairement la **volonté du gouvernement de criminaliser les chômeuses et les chômeurs**, ajoutant la culpabilisation à la précarité de leur situation.

Et c'est jusqu'à notre dignité que le pouvoir s'en prend. Après Laurent Wauquiez dénonçant les « *chômeurs qui profitent de la vie* », après Christophe Castaner insistant sur le fait que « *la liberté, ce n'est pas bénéficier des allocations chômage pour partir deux ans en vacances* », Damien Adam, député de la République en marche (LREM) de Seine-Maritime **accuse les chômeuses et chômeurs de partir « en vacances aux Bahamas grâce à l'assurance chômage »**.

Contre cette politique violemment antisociale, nous exigeons :

- l'élargissement de l'accès à l'indemnisation, avec comme référence le Smic, à tous les chômeurs et chômeuses,
- le maintien du système actuel de l'assurance chômage, avec des cotisations reposant sur la valeur ajoutée totale de l'entreprise,
- la gestion démocratique de l'assurance chômage,
- l'arrêt des contrôles et sanctions à l'encontre des chômeurs, chômeuses et précaires.

**SOYONS EN MESURE DE NOUS FAIRE ENTENDRE, TOUTES ET TOUS ENSEMBLE,
CHÔMEUSES, CHÔMEURS, SALARIÉ-ES, PRÉCAIRES, AVEC OU SANS PAPIERS
LE 21 MARS 2018 ● 10 HEURES ● PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ● DEVANT LA STATUE**

SOUTIENS : SNU POLE EMPLOI FSU, SUD EMPLOI, FSU IDF, ECONOMISTES ATTERRES, SOLIDAIRES, CNT, JOC, REPUBLIQUE ET SOCIALISME, GDS, FEMMES EGALITES, CGT, CGT POLE EMPLOI, CGT CHOMEURS, SYNDICAT ASSO, ATTAC, DAL, FEMMES CONTRE LES PRECARITES, ALTERNATIVE LIBERTAIRE, PCOF, PG, FI, PCF, ENSEMBLE, STOP-PRECARITE.

Paris, le 13 mars 2018